

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

HORS-SÉRIE
N°03 – Septembre 2018

- Délibération n°2018.00165 Relative à l'octroi de mer applicable à Mayotte

Publié le 11/09/2018

Directions des affaires juridiques et des assemblées
8, Rue de l'hôpital - B.P. 101 – 97600 MAMOUDZOU -

Internet : <http://www.cg976.fr>

Siret : 2298500030001855D



CONSEIL DEPARTEMENTAL

Commission Permanente du lundi 27 août 2018

Membres en exercice : 26
Présents : 15
Procurations : 1
Absents : 10
Nombres de votants : 16
Votes pour : 16
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Dates de la convocation : Vendredi 17
Août 2018

DELIBERATION N°2018.00165

Relative à l'octroi de mer applicable dans le Département de Mayotte

L'an deux mille dix huit, le 27 août, à 09 heures 00, le Conseil départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, sous la convocation et la présidence du Président du Conseil départemental. Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :

M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (Président), M. Bourouhane ALLAOUI, Mme Toyfriya ANASSI, Mme Raïssa ANDHUM, M. Ahamed ATTOUMANI DOUCHINA, Mme Halima Mdallah BAMOUDOU, M. Ali Debré COMBO, Mme Insy DAOUDOU, M. Issoufi AHAMADA, M. Issa ISSA ABDOU, M. Ben Issa OUSSENI, Mme Fatimatie RAZAFINATOANDRO, Mme Mariame SAID, M. Mohamed SIDI, Mme Moinécha SOUMAILA

Conseillère départementale représentée :

Mme Armamie ABDOUL WASSION donne pouvoir à M. Mohamed SIDI

Conseillers départementaux absents excusés :

M. Ben Youssef CHIHABOUDINE, Mme Soihirat EL HADAD, Mme Zaihati MADI-MARI, Mme Afidati MKADARA, Mme Bichara Bouhari PAYET, M. Aynoudine SALIME, Mme Fatima SOUFFOU, M. Issa SOULAIMANA MHIDI, M. Daniel ZAIDANI, M. Nomani OUSSENI,

Secrétaire de séance désigné :

Mme Moinécha SOUMAILA

Le Président a constaté que le quorum est atteint,

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** la loi organique n°2010-1486 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;
- Vu** la loi n°2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;
- Vu** la Décision n°2014/940/UE du Conseil Européen du 17 décembre 2014;
- Vu** la loi n°2015-762 du 29 juin 2015 modifiant la loi n°2004-639 du 02 juillet 2004 relative à l'octroi de mer ;
- Vu** la délibération n°2059/2015/CD du 02 avril 2015 relative à l'élection de monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte
- Vu** la délibération n°2017. 00104 du 30 mai 2017 relative à l'adoption du Budget Primitif 2017 du Conseil Départemental de Mayotte et du STM

Considérant le rapport n°2018.CP-003311 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;

Considérant l'avis de la commission des finances, du développement économique et touristique en date du jeudi 23 août 2018 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et une représentée,
Le Conseil départemental,

DECIDE

Article 1 : Pour les taux d'octroi de mer et d'octroi de mer régional :

- d'approuver les taux de l'octroi de mer détaillés en **annexe 1**.

Article 2 : Pour les différentiels de taxation :

- d'approuver, au titre de l'article 28 de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004, les écarts des taux applicables entre les importations et les livraisons d'un même bien détaillés en **annexe 2**.

Article 3 : Pour les exonérations d'octroi de mer externe :

- **d'exonérer**, au titre de l'article 6 1° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004, **les importations des biens destinés à une personne exerçant une activité économique, au sens de l'article 256 A du CGI**, par secteur d'activité et par position tarifaire comme détaillé en **annexe 3** ;
- **d'exonérer**, au titre de l'article 6 2° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004, **les importations des biens destinés à des établissements ou à des personnes morales exerçant des activités scientifiques, de recherche ou d'enseignement**, par secteur d'activité et par position tarifaire comme détaillé en **annexe 4** ;
- **d'exonérer**, au titre de l'article 6 3° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004, **les importations des biens destinés à l'accomplissement des missions régaliennes de l'Etat**, par secteur d'activité et par position tarifaire comme détaillé en **annexe 5** ;
- **d'exonérer**, au titre de l'article 6 4° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004, **les importations des biens destinés aux établissements et centres de santé, ainsi qu'aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics ou privés**, par secteur d'activité et par position tarifaire comme détaillé en **annexe 6** ;

Ces biens admis en exonération doivent être conservés pendant un délai de 3 ans. L'exonération ne concerne pas l'octroi de mer régional. Les exonérations sont accordées jusqu'au 31 décembre 2019 et reconduites tacitement pour un an après ce délai en cas d'absence d'une nouvelle délibération.

Article 4 : Pour l'élargissement de la liste A, B, C :

- **De demander** au gouvernement de saisir l'Union Européenne pour l'élargissement de la liste A, B, C aux produits listés dans le tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 30/08/2018

Reçu en préfecture le 30/08/2018

Affiché le

SLOW

ID : 976-229850003-20180830-DL270818165-DE

Code	Nom
0201	Vandres des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées
0202	Vandres des animaux de l'espèce bovine, congelées
0203	Vandres des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées
0204	Vandres des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées
0206	Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mullassière, frais, réfrigérés ou congelés
0207	Vandres et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du no 0105
0302	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du no 0304
0303	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du no 0304
0304	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés
0305	Poissons séchés, salés ou en saumure, poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage, farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine
23099041	<i>ne contenant pas de produits laitiers ou teneur en poids de produits laitiers inférieure à 10%</i>
32081010	Produits à base de polyesters en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50% du poids de la solution
32081090	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non-aqueux
32082010	Produits à base de polymères acryliques ou vinyliques en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50% du poids de la solution
32089011	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non-aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)
32089091	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non-aqueux
32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)
32141090	Enduits utilisés en peinture
48201030	Carnets de notes, blocs de papier à lettres et blocs-mémoires, en papier ou carton
48201050	Agendas en papier ou carton
48201090	Carnets de notes, blocs de papier à lettres et articles simil., en papier ou carton
48202000	Cahiers pour l'écriture, en papier ou carton
48203000	Classes, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers, en papier ou en carton
48204000	Lisses et carnets manivola, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton
4909	Cartes postales imprimées ou illustrées, cartes imprimées comportant des voeux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications
4910	Calendriers de tous genres, imprimés, y.c. les blocs de calendriers à effeuiller
4911	Catalogues commerciaux
73089098	Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
8301	Cadenas, en métaux communs
9021	(Prothèses)
940330	Muebles pour cuisines et bureaux
940335	Muebles en bois - chambre
940336	Muebles pour salles à manger

Article 5 : Toutes les dispositions de l'article 1, 2 et 3 de la présente délibération sont en vigueur à compter du 7 septembre 2018.

Article 6 : D'abroger la délibération n°2018.00026 du 30 janvier 2018, à compter du 6 septembre 2018 à minuit.

Article 7 : Le Directeur général des services du Département et le Directeur régional des Douanes et Droits indirects de Mayotte sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental



Soibahadine IBRAHIM RAMADANI

ANNEXE 1 : LES TAUX DE L'OCTROI DE MER

Les positions de la nomenclature douanière indiquées ci-dessous recouvrent l'ensemble des sous-positions.

DESIGNATION DES MARCHANDISES		Taux de l'octroi de mer			
		Octroi de mer	Octroi de mer régional	Taux appliqué (somme)	
SECTION I ANIMAUX VIVANTS ET PRODUITS DU RÈGNE ANIMAL					
:HAPITRE 1 - ANIMAUX VIVANTS		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 2 - VIANDES ET ABATS COMESTIBLES		2,50%	2,50%	5,00%	
:HAPITRE 3 - POISSONS ET CRUSTACÉS, MOLLUSQUES ET AUTRES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 4 - LAIT ET PRODUITS DE LA LAITERIE; ŒUFS D'OISEAUX; MIEL NATUREL; PRODUITS COMESTIBLES D'ORIGINE ANIMALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS		2,50%	2,50%	5,00%	
l'exception de:	0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao	17,50%	2,50%	20,00%
	0405	Beurre et autres matières grasses provenant du lait; pâtes à tartiner laitières	17,50%	2,50%	20,00%
	0406	Fromages et caillebotte	17,50%	2,50%	20,00%
	0408	Œufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'œufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	17,50%	2,50%	20,00%
HAPITRE 5 - AUTRES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS		17,50%	2,50%	20,00%	
SECTION II PRODUITS DU RÈGNE VÉGÉTAL					
HAPITRE 6 - PLANTES VIVANTES ET PRODUITS DE LA FLORICULTURE		17,50%	2,50%	20,00%	
HAPITRE 7 - LÉGUMES, PLANTES, RACINES ET TUBERCULES ALIMENTAIRES		2,50%	2,50%	5,00%	
HAPITRE 8 - FRUITS COMESTIBLES; ÉCORCES D'AGRUMES OU DE MELONS		2,50%	2,50%	5,00%	
l'exception de:	0801	Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	17,50%	2,50%	20,00%
	0802	Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués	17,50%	2,50%	20,00%
	0803	Bananes, y compris les plantains, fraîches ou sèches	17,50%	2,50%	20,00%
	0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs	17,50%	2,50%	20,00%
	80430	-Ananas	17,50%	2,50%	20,00%
	80510	-Oranges douces, fraîches et autres	17,50%	2,50%	20,00%
:HAPITRE 9 - CAFÉ, THÉ, MATÉ ET ÉPICES		17,50%	2,50%	20,00%	
l'exception de:	0904	Poivre (du genre Piper); piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, séchés ou broyés ou pulvérisés	17,50%	2,50%	20,00%
	0905	Vanille	17,50%	2,50%	20,00%
	0906	Cannelle et fleurs de cannellier	17,50%	2,50%	20,00%
	0907	Girofles (antofles, clous et griffes)	17,50%	2,50%	20,00%
	0908	Noix muscades, macis, amomes et cardamomes	17,50%	2,50%	20,00%
	0909	Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi; baies de genièvre	17,50%	2,50%	20,00%
	0910	Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices	17,50%	2,50%	20,00%
	:HAPITRE 10 - CÉRÉALES		17,50%	2,50%	20,00%
	l'exception de:	1006	Riz	2,50%	2,50%
:HAPITRE 11 - PRODUITS DE LA MINOTERIE; MALT; AMIDONS ET FÉCULES; INULINE; GLUTEN DE FROMENT		17,50%	2,50%	20,00%	
l'exception de:	11010015	Farine de froment (blé) tendre et d'épeautre	2,50%	2,50%	5,00%
:HAPITRE 12 - GRAINES ET FRUITS OLÉAGINEUX; GRAINES, SEMENCES ET FRUITS DIVERS; PLANTES INDUSTRIELLES MÉDICINALES; PAILLES ET FOURRAGES		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 13 - GOMMES, RÉSINES ET AUTRES SUCS ET EXTRAITS VÉGÉTAUX		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 14 - MATIÈRES À TRESSER ET AUTRES PRODUITS D'ORIGINE VÉGÉTALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS		17,50%	2,50%	20,00%	
SECTION III GRAISSES ET HUILES ANIMALES OU VÉGÉTALES; PRODUITS DE LEUR DISSOCIATION; GRAISSES ALIMENTAIRES ÉLABORÉES; CIRES D'ORIGINE ANIMALE OU VÉGÉTALE					
:HAPITRE 15 - GRAISSES ET HUILES ANIMALES OU VÉGÉTALES; PRODUITS DE LEUR DISSOCIATION; GRAISSES ALIMENTAIRES ÉLABORÉES; CIRES D'ORIGINE ANIMALE OU VÉGÉTALE		17,50%	2,50%	20,00%	
SECTION IV PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES; BOISSONS, LIQUIDES ALCOOLIQUES ET VINAIGRES; TABACS ET SUCCÉDANÉS DE TABAC FABRIQUÉS					
:HAPITRE 16 - PRÉPARATIONS DE VIANDE, DE POISSONS OU DE CRUSTACÉS, DE MOLLUSQUES OU D'AUTRES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 17 - SUCRES ET SUCRERIES		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 18 - CACAO ET SES PRÉPARATIONS		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 19 - PRÉPARATIONS À BASE DE CÉRÉALES, DE FARINES, D'AMIDONS, DE FÉCULES OU DE LAIT; TISSERIES		17,50%	2,50%	20,00%	
l'exception de:	Les produits inscrits sur la liste prévue à l'article 165-1 du code de la sécurité sociale - liste des produits et		2,50%	2,50%	5,00%
	19011000	-Préparations pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail	2,50%	2,50%	5,00%
	19021100	-contenant des œufs	2,50%	2,50%	5,00%
	190219	-autres	2,50%	2,50%	5,00%
:HAPITRE 20 - PRÉPARATIONS DE LÉGUMES, DE FRUITS OU D'AUTRES PARTIES DE PLANTES		17,50%	2,50%	20,00%	
:HAPITRE 21 - PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES DIVERSES		17,50%	2,50%	20,00%	
l'exception de:	Les produits inscrits sur la liste prévue à l'article 165-1 du code de la sécurité sociale - liste des produits et		2,50%	2,50%	5,00%
:HAPITRE 22 - BOISSONS, LIQUIDES ALCOOLIQUES ET VINAIGRES		97,50%	2,50%	100,00%	
l'exception de:	Les produits inscrits sur la liste prévue à l'article 165-1 du code de la sécurité sociale - liste des produits et		2,50%	2,50%	5,00%
	2201	Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazeuses, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige	0,00%	2,50%	2,50%

	2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du no 2009			
	2209	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique			
CHAPITRE 23 - RÉSIDUS ET DÉCHETS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES; ALIMENTS PRÉPARÉS POUR ANIMAUX			17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de: 23099041 ne contenant pas de produits laitiers ou teneur en poids de produits laitiers inférieure à 10%			2,50%	2,50%	5,00%
CHAPITRE 24 - TABACS ET SUCCÉDANÉS DE TABAC FABRIQUÉS			57,50%	2,50%	60,00%
SECTION V PRODUITS MINÉRAUX					
CHAPITRE 25 - SEL; SOUFRE; TERRES ET PIERRES; PLÂTRES, CHAUX ET CEMENTS					
	25171010	Cailloux, graviers, silex et galets	17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de: 2523 Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés			7,50%	2,50%	10,00%
			7,50%	2,50%	10,00%
CHAPITRE 26 - MINÉRAIS, SCORIES ET CENDRES					
CHAPITRE 27 - COMBUSTIBLES MINÉRAUX, HUILES MINÉRALES ET PRODUITS DE LEUR DISTILLATION; MATIÈRES					
	27101231	Essences d'aviation	17,50%	2,50%	20,00%
	27101245	avec un indice d'octane (IOR) de 95 ou plus mais inférieur à 98	0,00%	2,50%	2,50%
	27101921	Carburéacteurs	0,00%	2,50%	2,50%
	27101925	autre	0,00%	2,50%	2,50%
	27101943	d'une teneur en poids de soufre n'excédant pas 0,001 %	0,00%	2,50%	2,50%
	27101946	d'une teneur en poids de soufre excédant 0,001 % mais n'excédant pas 0,002 %	0,00%	2,50%	2,50%
	27101947	d'une teneur en poids de soufre excédant 0,002 % mais n'excédant pas 0,1 %	0,00%	2,50%	2,50%
	27101948	d'une teneur en poids de soufre excédant 0,1 %	0,00%	2,50%	2,50%
A l'exception de: 27102019 d'une teneur en poids de soufre excédant 0,1 %			0,00%	2,50%	2,50%
	2711	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	0,00%	2,50%	2,50%
	2713	Coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	7,50%	2,50%	10,00%
	2714	Bitumes et asphaltes, naturels; schistes et sables bitumineux; asphaltites et roches asphaltiques	7,50%	2,50%	10,00%
	27150000	Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, cut-backs, par exemple)	7,50%	2,50%	10,00%
	27160000	Énergie électrique	0,00%	2,50%	2,50%
SECTION VI PRODUITS DES INDUSTRIES CHIMIQUES OU DES INDUSTRIES CONNEXES					
CHAPITRE 28 - PRODUITS CHIMIQUES INORGANIQUES; COMPOSÉS INORGANIQUES OU ORGANIQUES DE MÉTAUX PRÉCIEUX, D'ÉLÉMENTS RADIOACTIFS, DE MÉTAUX DES TERRES RARES OU D'ISOTOPES					
			17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 29 - PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES					
CHAPITRE 30 - PRODUITS PHARMACEUTIQUES					
CHAPITRE 31 - ENGRAIS					
CHAPITRE 32 - EXTRAITS TANNANTS OU TINCTORIAUX; TANINS ET LEURS DÉRIVÉS; PIGMENTS ET AUTRES MATIÈRES					
CHAPITRE 33 - HUILES ESSENTIELLES ET RÉSINOÏDES; PRODUITS DE PARFUMERIE OU DE TOILETTE PRÉPARÉS ET RÉPARATIONS COSMÉTIQUES					
CHAPITRE 34 - SAVONS, AGENTS DE SURFACE ORGANIQUES, PRÉPARATIONS POUR LESSIVES, PRÉPARATIONS					
CHAPITRE 35 - MATIÈRES ALBUMINOÏDES; PRODUITS À BASE D'AMIDONS OU DE FÉCULES MODIFIÉS; COLLES;					
CHAPITRE 36 - POUDRES ET EXPLOSIFS; ARTICLES DE PYROTECHNIE; ALLUMETTES; ALLIAGES PYROPHORIQUES;					
CHAPITRE 37 - PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES OU CINÉMATOGRAPHIQUES					
CHAPITRE 38 - PRODUITS DIVERS DES INDUSTRIES CHIMIQUES					
Les produits inscrits sur la liste prévue à l'article 165-1 du code de la sécurité sociale - liste des produits et			2,50%	2,50%	5,00%
A l'exception de: 38220000 Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support, autres que ceux des nos 3002 ou 3006; matériaux de référence certifiés			7,50%	2,50%	10,00%
	38244000	-Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	7,50%	2,50%	10,00%
	38245010	-Béton prêt à la coulée	7,50%	2,50%	10,00%
	38245090	-autres	7,50%	2,50%	10,00%
SECTION VII MATIÈRES PLASTIQUES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES; CAOUTCHOUC ET OUVRAGES EN CAOUTCHOUC					
CHAPITRE 39 - MATIÈRES PLASTIQUES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES					
CHAPITRE 40 - CAOUTCHOUC ET OUVRAGES EN CAOUTCHOUC					
l'exception de: 40141000 -Préservatifs			17,50%	2,50%	20,00%
			2,50%	2,50%	5,00%
SECTION VIII PEAUX, CUIRS, PELLETERIES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES; ARTICLES DE BOURRELLERIE OU DE SELLERIE; ARTICLES DE VOYAGE, SACS À MAIN ET CONTENANTS SIMILAIRES; OUVRAGES EN BOYAUX					
CHAPITRE 41 - PEAUX (AUTRES QUE LES PELLETERIES) ET CUIRS					
CHAPITRE 42 - OUVRAGES EN CUIR; ARTICLES DE BOURRELLERIE OU DE SELLERIE; ARTICLES DE VOYAGE, SACS À MAIN ET CONTENANTS SIMILAIRES; OUVRAGES EN BOYAUX					
CHAPITRE 43 - PELLETERIES ET FOURRURES; PELLETERIES FACTICES					
SECTION IX BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS; LIÈGE ET OUVRAGES EN LIÈGE; OUVRAGES DE SPARTERIE OU DE VANNERIE					
CHAPITRE 44 - BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS					
l'exception de: 4407 Bois sciés ou déossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm			17,50%	2,50%	20,00%
			7,50%	2,50%	10,00%
CHAPITRE 45 - LIÈGE ET OUVRAGES EN LIÈGE					
CHAPITRE 46 - OUVRAGES DE SPARTERIE OU DE VANNERIE					
SECTION X PÂTES DE BOIS OU D'AUTRES MATIÈRES FIBREUSES CELLULOSIQUES; PAPIER OU CARTON À RECYCLER (DÉCHETS ET REBUTS); PAPIER ET SES APPLICATIONS					
CHAPITRE 47 - PÂTES DE BOIS OU D'AUTRES MATIÈRES FIBREUSES CELLULOSIQUES; PAPIER OU CARTON À					
CHAPITRE 48 - PAPIERS ET CARTONS; OUVRAGES EN PÂTE DE CELLULOSE, EN PAPIER OU EN CARTON					
l'exception de: 48201030 -Carnets de notes, blocs de papier à lettres et blocs-mémoires			17,50%	2,50%	20,00%
	48204000	-Liasse et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone	2,50%	2,50%	5,00%
CHAPITRE 49 - PRODUITS DE L'ÉDITION, DE LA PRESSE OU DES AUTRES INDUSTRIES GRAPHIQUES; TEXTES					
l'exception de: 4909 Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications			0,00%	0,00%	0,00%
	4910	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller	17,50%	2,50%	20,00%
	4911	Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies	17,50%	2,50%	20,00%
SECTION XI MATIÈRES TEXTILES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES					
CHAPITRE 50 - SOIE					
CHAPITRE 51 - LAINE, POILS FINS OU GROSSIERS; FILS ET TISSUS DE CRIN					
CHAPITRE 52 - COTON					
CHAPITRE 53 - AUTRES FIBRES TEXTILES VÉGÉTALES; FILS DE PAPIER ET TISSUS DE FILS DE PAPIER					

CHAPITRE 54 - FILAMENTS SYNTHÉTIQUES OU ARTIFICIELS; LAMES ET FORMES SIMILAIRES EN MATIÈRES TEXTILES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 55 - FIBRES SYNTHÉTIQUES OU ARTIFICIELLES DISCONTINUES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 56 - OUATES, FEUTRES ET NONTISSÉS; FILS SPÉCIAUX; FICELLES, CORDES ET CORDAGES; ARTICLES DE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 57 - TAPIS ET AUTRES REVÊTEMENTS DE SOL EN MATIÈRES TEXTILES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 58 - TISSUS SPÉCIAUX; SURFACES TEXTILES TOUFFETÉES; DENTELLES; TAPISSERIES; PASSEMENTERIES;		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 59 - TISSUS IMPRÉGNÉS, ENDUITS, RECOUVERTS OU STRATIFIÉS; ARTICLES TECHNIQUES EN MATIÈRES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 60 - ÉTOFFES DE BONNETERIE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 61 - VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT, EN BONNETERIE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 62 - VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT, AUTRES QU'EN BONNETERIE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 63 - AUTRES ARTICLES TEXTILES CONFECTIONNÉS; ASSORTIMENTS; FRIPERIE ET CHIFFONS		17,50%	2,50%	20,00%
SECTION XII	CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES, PARASOLS, CANNES, FOUJETS, CRAVACHES ET LEURS PARTIES; PLUMES APPRÊTÉES ET ARTICLES EN PLUMES; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES EN CHEVEUX			
CHAPITRE 64 - CHAUSSURES, GUÊTRES ET ARTICLES ANALOGUES; PARTIES DE CES OBJETS		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 65 - COIFFURES ET PARTIES DE COIFFURES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 66 - PARAPLUIES, OMBRELLES, PARASOLS, CANNES, CANNES-SIÈGES, FOUJETS, CRAVACHES ET LEURS		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 67 - PLUMES ET DUVET APPRÊTÉS ET ARTICLES EN PLUMES OU EN DUVET; FLEURS ARTIFICIELLES;		17,50%	2,50%	20,00%
OUVRAGES EN CHEVEUX				
SECTION XIII	OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE, MICA OU MATIÈRES ANALOGUES; PRODUITS CÉRAMIQUES; VERRE ET OUVRAGES EN VERRE			
CHAPITRE 68 - OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE, MICA OU MATIÈRES ANALOGUES		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	68101110 --en béton léger (à base de bimsies, de scories granulées, etc.)	7,50%	2,50%	10,00%
	68101190 --autres	7,50%	2,50%	10,00%
	68109100 --Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil	7,50%	2,50%	10,00%
	68109900 --autres	7,50%	2,50%	10,00%
CHAPITRE 69 - PRODUITS CÉRAMIQUES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 70 - VERRE ET OUVRAGES EN VERRE		17,50%	2,50%	20,00%
SECTION XIV	PERLES FINES OU DE CULTURE, PIERRES GEMMES OU SIMILAIRES, MÉTAUX PRÉCIEUX, PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES; BIJOUTERIE DE FANTAISIE; MONNAIES			
CHAPITRE 71 - PERLES FINES OU DE CULTURE, PIERRES GEMMES OU SIMILAIRES, MÉTAUX PRÉCIEUX, PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES; BIJOUTERIE DE FANTAISIE; MONNAIES		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	71189000 Monnaies - autres	0,00%	0,00%	0,00%
SECTION XV	MÉTAUX COMMUNS ET OUVRAGES EN CES MÉTAUX			
CHAPITRE 72 - FONTE, FER ET ACIER		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 73 - OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	73089098 Autres	2,50%	2,50%	5,00%
	73269098 Autres (supports de chauffe-eau solaire)	2,50%	2,50%	5,00%
CHAPITRE 74 - CUIVRE ET OUVRAGES EN CUIVRE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 75 - NICKEL ET OUVRAGES EN NICKEL		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 76 - ALUMINIUM ET OUVRAGES EN ALUMINIUM		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	76169990 Autres (supports de panneaux solaires et photovoltaïque en aluminium)	2,50%	2,50%	5,00%
CHAPITRE 78 - PLOMB ET OUVRAGES EN PLOMB		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 79 - ZINC ET OUVRAGES EN ZINC		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 80 - ÉTAIN ET OUVRAGES EN ÉTAIN		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 81 - AUTRES MÉTAUX COMMUNS; CERMETS; OUVRAGES EN CES MATIÈRES		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 82 - OUTILS ET OUTILLAGE, ARTICLES DE COUTELLERIE ET COUVERTS DE TABLE, EN MÉTAUX COMMUNS;		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 83 - OUVRAGES DIVERS EN MÉTAUX COMMUNS		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	8301 Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs; fermoirs	2,50%	2,50%	5,00%
SECTION XVI	MACHINES ET APPAREILS, MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON, APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DES IMAGES ET DU SON EN TÉLÉVISION, ET PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES APPAREILS			
CHAPITRE 84 - RÉACTEURS NUCLÉAIRES, CHAUDIÈRES, MACHINES, APPAREILS ET ENGIN MÉCANIQUES; PARTIES DE		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	84145100 Ventilateurs de plafonds	2,50%	2,50%	5,00%
	84149000 Parties (accessoires de ventilateurs de plafonds)	2,50%	2,50%	5,00%
	8418 Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du no 8415	2,50%	2,50%	5,00%
	84191900 --autres	2,50%	2,50%	5,00%
	84199085 --autres	2,50%	2,50%	5,00%
	84221100 --Machines à laver la vaisselle de type ménager	2,50%	2,50%	5,00%
8450 Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage	2,50%	2,50%	5,00%	
CHAPITRE 85 - MACHINES, APPAREILS ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET LEURS PARTIES; APPAREILS		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	85071020 --fonctionnant avec électrolyte liquide	7,50%	2,50%	10,00%
	85071080 --autres	7,50%	2,50%	10,00%
	85414090 - autres (panneau solaire photovoltaïques)	2,50%	2,50%	5,00%
	85419000 Parties (support de panneaux photovoltaïques)	2,50%	2,50%	5,00%
	85437090 Appareillage Led (ampoule, tube, ...)	2,50%	2,50%	5,00%
SECTION XVII	MATÉRIEL DE TRANSPORT			
CHAPITRE 86 - VÉHICULES ET MATÉRIEL POUR VOIES FERRÉES OU SIMILAIRES ET LEURS PARTIES; APPAREILS		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 87 - VOITURES AUTOMOBILES, TRACTEURS, CYCLES ET AUTRES VÉHICULES TERRESTRES, LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	87032110 Véhicules uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée n'excédant pas 1000 cm ³ , neufs	7,50%	2,50%	10,00%
	87032210 Véhicules uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles, d'une cylindrée excédant 1000 cm ³ mais n'excédant pas 1500 cm ³ , neufs	7,50%	2,50%	10,00%
	870340, 870360 Véhicules équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique	2,50%	2,50%	5,00%
	870380, 870390 Véhicules équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion	0,00%	2,50%	2,50%
	8705 Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple)	7,50%	2,50%	10,00%
8713 Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion	0,00%	2,50%	2,50%	
CHAPITRE 88 - NAVIGATION AÉRIENNE OU SPATIALE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 89 - NAVIGATION MARITIME OU FLUVIALE		17,50%	2,50%	20,00%

SECTION XVIII INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; HORLOGERIE; INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS				
CHAPITRE 90 - INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	900110	-Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques	2,50%	5,00%
	9004	Lunettes (correctrices, protectrices ou autres) et articles similaires	7,50%	10,00%
	90183900	-autres	7,50%	10,00%
	9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels	7,50%	10,00%
	9019	Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire	7,50%	10,00%
9021 sauf 90212190	Articles et appareils d'orthopédie, y compris les ceintures et bandages médico-chirurgicaux et les béquilles; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures; articles et appareils de prothèse; appareils pour faciliter l'audition aux sourds et autres appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité.	2,50%	5,00%	
CHAPITRE 91 - HORLOGERIE		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 92 - INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS		17,50%	2,50%	20,00%
SECTION XIX ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES				
CHAPITRE 93 - ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		57,50%	2,50%	60,00%
SECTION XX MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS				
CHAPITRE 94 - MEUBLES; MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL; ARTICLES DE LITERIE ET SIMILAIRES; APPAREILS		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	940330	-Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux	2,50%	5,00%
	940350	-Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	2,50%	5,00%
	940360	-autres meubles en bois	2,50%	5,00%
	94054099	-autres	2,50%	5,00%
CHAPITRE 95 - JOUETS, JEUX, ARTICLES POUR DIVERTISSEMENTS OU POUR SPORTS; LEURS PARTIES ET		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 96 - OUVRAGES DIVERS		17,50%	2,50%	20,00%
A l'exception de:	961900	Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés et articles similaires, en toutes matières	2,50%	5,00%
SECTION XXI OBJETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ				
CHAPITRE 97 - OBJETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ		17,50%	2,50%	20,00%
CHAPITRE 98 - ENSEMBLES INDUSTRIELS		17,50%	2,50%	20,00%

ANNEXE 2 : LES DIFFERENTIELS DES TAUX DE L'OCTROI DE MER

Au titre de l'article 28 de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004

Les positions de la nomenclature douanière indiquées ci-dessous recouvrent l'ensemble des sous-positions.

DESIGNATION DES MARCHANDISES		Taux de l'octroi de mer externe (pour mémoire)		Taux de l'octroi de mer interne			Liste produits Décision 940/2014/UE A, B, C
		Octroi de mer	Octroi de mer régional	Octroi de mer	Octroi de mer régional	Taux appliqué (somme)	
CHAPITRE 3 - POISSONS ET CRUSTACÉS, MOLLUSQUES ET AUTRES INVERTÉBRÉS							
0301	Poissons vivants	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
0302	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du no 0304	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
0303	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du no 0304	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
0304	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
0305	Poissons séchés, salés ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 4 - LAIT ET PRODUITS DE LA LAITERIE; ŒUFS D'OISEAUX; MIEL NATUREL; PRODUITS COMESTIBLES D'ORIGINE ANIMALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS							
0401	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
0406	Fromages et caillébotte	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
0407	Œufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
CHAPITRE 7 - LÉGUMES, PLANTES, RACINES ET TUBERCULES ALIMENTAIRES							
0702	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
07049090	-autres	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
070519	-autres	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
07099910	-Chicorées	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
07070005	-Concombres	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
070890	-autres légumes à cosse	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
070930	-Aubergines	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
070960	-Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
07099310	-Courgettes	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
07099960	-Mais doux	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
0714	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en fécule ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets, moelle de sagoutier	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	A
CHAPITRE 8 - FRUITS COMESTIBLES; ÉCORCES D'AGRUMES OU DE MELONS							
080111	Noix de coco, desséchées	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
080112	-en coques intérieures (endocarpe)	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
080119	Noix de coco fraîches même sans leur coque ou décortiquées (à l'excl. des coques intérieures (endocarpe))	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
0803	Bananes, y compris les plantains, fraîches ou sèches	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
080430	-Ananas	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
080510	-Oranges douces, fraîches et autres	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 9 - CAFÉ, THÉ, MÂTE ET ÉPICES							
090411	-non broyé ni pulvérisé	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
090412	-broyé ou pulvérisé	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
0905	Vanille	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 16 - PRÉPARATIONS DE VIANDE, DE POISSONS OU DE CRUSTACÉS, DE MOLLUSQUES OU D'AUTRES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES							
1601	Saucisses, saucissons et produits similaires, de viande, d'abats ou de sang; préparations alimentaires à base de ces produits	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
1602	Autres préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
CHAPITRE 18 - CACAO ET SES PRÉPARATIONS							
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 19 - PRÉPARATIONS À BASE DE CÉRÉALES, DE FARINES, D'AMIDONS, DE FÉCULES OU DE LEURS DÉRIVÉS							
1901	Extraits de malt; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs; préparations alimentaires des produits des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs;	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
1905	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits similaires	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
CHAPITRE 21 - PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES DIVERSES							
2105	Glaces de consommation, même contenant du cacao	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
CHAPITRE 22 - BOISSONS, LIQUIDES ALCOOLIQUES ET VINAIGRES							
2201	Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazeifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige	0,00%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du no 2009	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
2203	Bières de malt	97,50%	2,50%	67,50%	2,50%	70,00%	C
230990 sauf 23095096	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux - autres	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 33 - HUILES ESSENTIELLES ET RÉSINOÏDES; PRODUITS DE PARFUMERIE OU DE TOILETTE PRÉPARÉS ET PRÉPARATIONS COSMÉTIQUES							
33012911	-non déterpénées	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
33012931	-déterpénées	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
CHAPITRE 34 - SAVONS, AGENTS DE SURFACE ORGANIQUES, PRÉPARATIONS POUR LESSIVES, PRÉPARATIONS LUBRIFIANTES, CIRES ARTIFICIELLES, CIRES PRÉPARÉES, PRODUITS D'ENTRETIEN, BOUGIES ET ARTICLES SIMILAIRES, PÂTES À MODÉLER, CIRES POUR L'ART DÉCORATIF, ET COMPOSITIONS POUR LES DÉTREMÉS À BASE DE PLA							
3401	Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouate, feutres et non tissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de déterments;	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C

3402	Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du no 3401	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
CHAPITRE 38 - MATIÈRES PLASTIQUES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES							
39251000	-Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, d'une contenance excédant 300 l	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
39259080	-autres	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
39289032	---fabriqués à partir de feuilles	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
39289097	---autres	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 44 - BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS							
4407	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm	7,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4409	Bois (y compris les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4414	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4418	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux (shingles et shakes), en bois	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4419	Articles en bois pour la table ou la cuisine	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4420	Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages similaires, en bois; statuettes et autres objets d'ornement, en bois; articles d'ameublement en bois ne relevant pas du chapitre 94	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4421	Autres ouvrages en bois	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 48 - PAPIERS ET CARTONS, OUVRAGES EN PÂTE DE CELLULOSE, EN PAPIER OU EN CARTON							
4819	Boîtes, sacs, pochettes, comets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
4821	Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 49 - PRODUITS DE L'ÉDITION, DE LA PRESSE OU DES AUTRES INDUSTRIES GRAPHIQUES; TEXTES MANUSCRITS OU DACTYLOGRAPHIÉS ET PLANS							
4902	Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	B
4909	Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications	17,50%	2,50%	0,00%	0,00%	0,00%	B
4910	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller	17,50%	2,50%	0,00%	0,00%	0,00%	B
4911	Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies	17,50%	2,50%	0,00%	0,00%	0,00%	B
CHAPITRE 69 - PRODUITS CÉRAMIQUES							
6901	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) ou en terres siliceuses analogues	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
6902	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 70 - VERRE ET OUVRAGES EN VERRE							
7003	Verre dit « coulé », en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
7005	Glace (verre flotté et verre doux ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 72 - FONTE, FER ET ACIER							
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
721230	-autrement zingués	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
72166190	---autres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
72169110	--- Tôles nervurées	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 73 - OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER							
7301	Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
730830	-Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
7312	Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
7314	Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
73269096	---autres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 76 - ALUMINIUM ET OUVRAGES EN ALUMINIUM							
7606	Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
761010	-Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 83 - OUVRAGES DIVERS EN MÉTAUX COMMUNS							
8310	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du no 9405	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
CHAPITRE 90 - INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS							
90212190	---en autres matières	17,50%	2,50%	7,50%	2,50%	10,00%	A
CHAPITRE 94 - MEUBLES; MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL; ARTICLES DE LITERIE ET SIMILAIRES; APPAREILS D'ÉCLAIRAGE NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS; LAMPES-RECLAIRES, ENSEIGNES LUMINEUSES, PLAQUES INDICATRICES LUMINEUSES ET ARTICLES SIMILAIRES; CONSTRUCTIONS PRÉFABRIQUÉES							
940169	---autres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
94019030	---en bois	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
94032080	---autres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
940340	---Éléments de cuisines	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
94042990	---autres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B
94060031	---Serres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	C
94060038	---autres	17,50%	2,50%	0,00%	2,50%	2,50%	B

ID : 976-229850003-20180830-DL270818165-DE

STL

Affiché le

Reçu en préfecture le 30/08/2018

Envoyé en préfecture le 30/08/2018

ANNEXE 3 : EXONERATIONS DE L'OCTROI DE MER

Au titre de l'article 6 1° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004

Biens destinés à une personne exerçant une activité économique au sens de l'article 256 A du code général des impôts.

Le tableau ci-dessous reprend les secteurs d'activités ainsi que les biens importés en exonération accordés par le Conseil Départemental jusqu'au 31 décembre 2019

Les codes NAF 35.11Z au 58.19Z et 85.51Z au 93.29Z correspondent à des activités de prestation de services. Les autres codes repris dans cet annexe correspondent quant à eux à des activités de producteur, agricoles ou extractives comme reprises à l'article 256 A du CGI.

Code NAF	Libellé	Liste des produits exonérés (Quand les nomenclatures reprises ci-dessous relèvent d'un niveau supérieur (chapitre, SH4 ou SH6, dans ce cas sont concernées l'ensemble des NC 8 découlant)
01.11Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines ...	
01.12Z	Culture du riz	
01.13Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	
01.14Z	Culture de la canne à sucre	
01.15Z	Culture du tabac	
01.16Z	Culture de plantes à fibres	
01.19Z	Autres cultures non permanentes	
01.22Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	
01.23Z	Culture d'agrumes	
01.24Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	
01.25Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	
01.26Z	Culture de fruits oléagineux	
01.27Z	Culture de plantes à boissons	
01.28Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	
01.29Z	Autres cultures permanentes	
01.30Z	Reproduction de plantes	
01.41Z	Élevage de vaches laitières	
01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	
01.43Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	
01.44Z	Élevage de chameaux et d'autres camélidés	
01.45Z	Élevage d'ovins et de caprins	
01.46Z	Élevage de porcins	
01.47Z	Élevage de volailles	
01.49Z	Élevage d'autres animaux	
01.50Z	Culture et élevage associés	
01.61Z	Activités de soutien aux cultures	
01.62Z	Activités de soutien à la production animale	
01.63Z	Traitement primaire des récoltes	
01.64Z	Traitement des semences	
03.11Z	Pêche en mer	0301, 0307, 0511, 1212, 1504, 2309, 2501, 2505, 3002, 3209, 3604, 3824, 3917, 3919, 3923, 3924, 3926, 4016, 4401, 4810, 4811, 4819, 5608, 5607, 6307, 6414, 6812, 7314, 7315, 7318, 7325, 7326, 7402, 7608, 7612, 7806, 8201, 8407, 8408, 8409, 8413, 8414, 8418, 8421, 8422, 8423, 8433, 8436, 8437, 8481, 8483, 8487, 8507, 8509, 8511, 8513, 8515, 8526, 8539, 8902, 8907, 9016, 9025, 9026, 9027, 9106, 9405, 9507
03.21Z	Aquaculture en mer	
08.93Z	Production de sel	
10.11Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	
10.12Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	
10.13A	Préparation de produits à base de viande	
10.20Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	
10.31Z	Transformation et conservation de pommes de terre	
10.32Z	Préparation de jus de fruits et légumes	
10.39B	Autre transformation et conservation de fruits	
10.41A	Fabrication d'huiles et graisses brutes	
10.41B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées	
10.42Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	
10.51A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	
10.51B	Fabrication de beurre	
10.51C	Fabrication de fromage	
10.51D	Fabrication d'autres produits laitiers	
10.52Z	Fabrication de glaces et sorbets	
10.61A	Meunerie	
10.61B	Autres activités de travail des grains	
10.62Z	Fabrication de produits amylacés	
10.71A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	
10.71B	Cuisson de produits de boulangerie	
10.71C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	
10.71D	Pâtisserie	
10.72Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	
10.73Z	Fabrication de pâtes alimentaires	
10.81Z	Fabrication de sucre	
10.82Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	
10.83Z	Transformation du thé et du café	
10.84Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	
10.85Z	Fabrication de plats préparés	
10.86Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	
10.89Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	
10.91Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	0202, 0204, 0207, 0208, 0210, chapitre 03, 0401, 0402, 0405, 0406, 0407, 0710, 0806, 0808, 0901, 0910, 1005, 1006, 1101, 1103, 1507, 1508, 1509, 1601, 1602, 1604, 1806, 1701, 1702, 1901, 1905, 2001, 2002, 2004, 2005, 2007, 2008, 2009, 2101, 2103, 2106, 2201, 2202, 2209, 2302, 2304, 2306, 2309, 2501, 2710, 2804, 2815, 2835, 2836, 2918, 2922, 2930, 2936, 3002, 3105, 3201, 3203, 3302, 3402, 3808, 3901, 3917, 3919, 3920, 3921, 3923, 3924, 3926, 4016, 4021, 4049, 4059, 4401, 4415, 4707, 4811, 4818, 4819, 4821, 4823, 5705, 6206, 6210, 6305, 6401, 6403, 7010, 7019, 7306, 7607, 7608, 7612, 7616, 8205, 8302, 8309, 8310, 8413, 8414, 8417, 8418, 8419, 8421, 8422, 8423, 8425, 8436, 8461, 8462, 8467, 8481, 8504, 8509, 8513, 8514, 8523, 8543, 8544, 8609, 8704, 9015, 9016, 9025, 9027, 9031, 9403, 9603, chapitre 98

11.05Z	Fabrication de bière	
11.07A	Industrie des eaux de table	1107, 1210, 1302, 1701, 2102, 2501, 2512, 2811, 2842, 2916, 2918, 2925, 2938, 3215, 3302, 3818, 3824, 3920, 3923, 4820, 4911, 4989, 7010, 7017, 7304, 7309, 7611, 7612, 8402, 8418, 8419, 8421, 8422, 8425, 8427, 8438, 8476, 8481, 8704, 9025, 9027
11.07B	Production de boissons rafraichissantes	
13.10Z	Préparation de fibres textiles et filature	
13.20Z	Tissage	
13.30Z	Ennoblement textile	
13.91Z	Fabrication d'étoffes à mailles	
13.92Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	
13.93Z	Fabrication de tapis et moquettes	
13.94Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	
13.95Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	
13.96Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	
13.99Z	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	
14.11Z	Fabrication de vêtements en cuir	
14.12Z	Fabrication de vêtements de travail	
14.13Z	Fabrication de vêtements de dessus	
14.14Z	Fabrication de vêtements de dessous	
14.19Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	
14.20	Fabrication d'articles en fourrure	
14.31Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles	
14.39Z	Fabrication d'autres articles à mailles	
16.10A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	
16.10B	Imprégnation du bois	
16.21Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	3506, 4403, 4404, 4407, 4408, 4409, 4410, 4411, 4412, 4418, 6804, 8202, 8301, 8414, 8419, 8420, 8424, 8425, 8426, 8427, 8428, 8456, 8460, 8465, 8466, 8467, 8477, 8479, 8481, 8482, 8484, 8508, 8543, 8545
16.22Z	Fabrication de parquets assemblés	
16.23Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	
16.24Z	Fabrication d'emballages en bois	
16.29Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie ...	
17.11Z	Fabrication de pâte à papier	
17.12Z	Fabrication de papier et de carton	
17.21A	Fabrication de carton ondulé	
17.21B	Fabrication de cartonnages	
17.21C	Fabrication d'emballage en papier	
17.22Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	
17.23Z	Fabrication d'articles de papeterie	
17.24Z	Fabrication de papiers peints	
17.29Z	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	
18.11Z	Imprimerie de journaux	
18.12Z	Autre imprimerie (tableur)	8305, 8308, 8413, 8414, 8415, 8418, 8419, 8421, 8422, 8423, 8425, 8427, 8439, 8440, 8441, 8442, 8443, 8456, 8460, 8465, 8466, 8472, 8473, 8479, 8482, 8483, 8484, 8486
18.13Z	Activités de pré-presse	
18.14Z	Reliure et activités connexes	
20.15Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	
20.16Z	Fabrication de matières plastiques de base	
20.17Z	Fabrication de caoutchouc synthétique	
20.20Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	2505, 2507, 2509, 2511, 2512, 2525, 2526, 2707, 2710, 2803, 2811, 2817, 2819, 2821, 2835, 2836, 2902, 2903, 2905, 2909, 2910, 2915, 2918, 2921, 2922, 2928, 3204, 3206, 3208, 3211, 3212, 3401, 3402, 3403, 3404, 3802, 3808, 3811, 3812, 3815, 3824, 3903, 3904, 3906, 3907, 3909, 3910, 3911, 3912, 3913, 3920, 3923, 4821, 5601, 5807, 6806, 7018, 7310, 7326, 8422, 8479
20.30Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	
20.41Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	
20.42Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	
20.53Z	Fabrication d'huiles essentielles	
20.59Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	
20.60Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	
21.10Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	
22.19Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	
22.21Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	
22.22Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	
22.23Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3204, 3207, 3208, 39, 8418, 8465, 8467, 8477, 8479, 8481
22.29A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	
22.29B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	
23.19Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	
23.32Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	7003, 7004, 7005, 7007, 7008, 7009, 82055980
24.33Z	Profilage à froid par formage ou pliage	
24.42Z	Métallurgie de l'aluminium	
24.43Z	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	3919900, 7210, 72192400, 73145000, 760611, 7606, 82059090, 8207, 8425, 8427, 84261100, 8462, 8463, 8467, 8468, 8704, 94060038
24.44Z	Métallurgie du cuivre	
24.45Z	Métallurgie des autres métaux non ferreux	
25.11Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	
25.12Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	
25.92Z	Fabrication d'emballages métalliques légers	2710, chapitre 28, 3208, 3209, 3210, 3214, 3403, 3814, 3920, 3925, 3926, 4008, 4015, 4016, 4203, 4811, 4823, 5607, 6109, 6116, 6203, 6307, 6403, 6506, 6804, 6805, 7005, 7007, 7019, 7208, 7210, 7213, 7214, 7216, 7306, 7307, 7308, 7312, 7314, 7317, 7318, 7326, 7604, 7606, 7610, 7616, 8202, 8203, 8204, 8205, 8207, 8211, 8301, 8302, 8303, 8311, 8402, 8421, 8425, 8456, 8457, 8458, 8459, 8460, 8461, 8462, 8463, 8466, 8467, 8468, 8481, 8501, 8515, 8536, 8544, 8609, 8714, 9004, 9015, 9017, 9019, 9403, 9405, 9603, 9609
25.93Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	
25.94Z	Fabrication de vis et de boulons	
25.99A	Fabrication d'articles métalliques ménagers	
25.99B	Fabrication d'autres articles métalliques	
27.40Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	
28.14Z	Fabrication d'autres articles de robinetterie	
28.15Z	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	
28.21Z	Fabrication de fours et brûleurs	
28.23Z	Fabrication de machines et d'équipements de bureau	

Envoyé en préfecture le 30/08/2018

Reçu en préfecture le 30/08/2018

Affiché le

SLOW

ID : 976-229850003-20180830-DL270818165-DE

30.12Z	Construction de bateaux de plaisance	
30.92Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	
30.99Z	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	
31.01Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	
31.02Z	Fabrication de meubles de cuisine	2903, 2915, 2929, 3402, 3907, 3919, 3920, 3921, 4403, 4404, 4407, 4408, 4409, 4410, 4411, 4412, 4418, 5208, 5212, 5401, 5516, 5806, 6804, 7320, 8202, 8301, 8302, 8414, 8419, 8420, 8424, 8425, 8426, 8427, 8428, 8456, 8460, 8465, 8466, 8467, 8477, 8479, 8481, 8482, 8484, 8508, 8543, 8545, 9404, 9607
31.03Z	Fabrication de matelas	
31.09A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	
31.09B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	
32.12Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	
32.13Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	
32.20Z	Fabrication d'instruments de musique	
32.30Z	Fabrication d'articles de sport	2916, 3214, 3404, 3407, 3506, 3906, 3907, 3920, 3921, 3926, 4202, 5208, 5408, 6115, 6117, 6216, 6302, 6307, 6804, chapitre 71, 7223, 8205, 8306, 8452, 8713, 9018, 9021, 9402, 9603, 9701
32.40Z	Fabrication de jeux et jouets	
32.50A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	
32.91Z	Fabrication d'articles de broserie	
32.99Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	
35.11Z	Production d'électricité	2853, 3506, 3917, 3925, 3926, 4401, 5308, 5504, 6810, 7306, 7308, 7312, 7314, 7318, 7326, 7407, 7411, 7610, 7616, 8205, 8418, 8419, 8424, 8471, 8481, 8504, 8507, 8517, 8522, 8528, 8531, 8536, 8537, 8541, 8544, 9018, 9032, 9406
47.73Z	Pharmacie	3928, 4818, 5705, 6307, 6702, 7318, 8443, 8471, 8473, 8509, 9018, 9401, 9403, 9405, 9618
49.32Z	Transports de voyageurs par taxis	8702, 8703
49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	3822, 3917, 3926, 4009, 4010, 4011, 4016, 4911, 6203, 7007, 7009, 7307, 7318, 7320, 7326, 8425, 8205, 8301, 8302, 8407, 8408, 8408, 8409, 8413, 8414, 8421, 8467, 8479, 8481, 8482, 8483, 8484, 8501, 8504, 8511, 8512, 8518, 8525, 8528, 8533, 8536, 8537, 8539, 8543, 8544, 8702, 8708, 8716, 9017, 9026, 9027, 9029, 9030, 9032, 9401, 9405
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
50.10Z	Transports maritimes et côtiers de passagers	2522, 2804, 36049000, 4015, 4202, 5608, 6109, 6112, 6113, 6115, 6116, 6211, 6216, 63072000, 64031900, 6404, 6406, 7311, 7613, 7806, 8211, 8407, 8408, 8409, 8414, 8487, 8481, 8513, 8704, 8903, 8907, 9019, 9020, 9026, 9032, 9506, 9507
51.10Z	Transports aériens de passagers	Chapitre 88
52.22Z	Services auxiliaires des transports par eau	8901
55.10Z	Hôtels et hébergement similaire	2522, 2905, 2932, 3208, 3401, 3402, 3506, 3917, 3921, 3923, 3925, 4418, 4419, 4420, 5701, 5702, 5703, 5704, 6211, 6302, 6303, 6304, 6307, 6601, 6801, 6802, 6803, 6808, 6809, 6810, 6901, 6902, 6904, 6905, 6907, 6908, 6910, 6911, 6912, 7009, 7010, 7013, 7014, 7016, 7019, 7210, 7308, 7314, 7318, 7321, 7324, 7412, 8104, 8211, 8214, 8215, 8301, 8303, 8306, 8407, 8414, 8415, 8417, 8418, 8419, 8421, 8422, 8424, 8433, 8450, 8451, 8470, 8481, 8502, 8503, 8516, 8517, 8525, 8536, 8539, 8544, 8609, 8702, 8708, 8707, 8901, 9401, 9403, 9404, 9405, 9406, 9508
55.20Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	
55.30Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	
55.90Z	Autres hébergements	
56.10A	Restauration traditionnelle	2522, 2905, 2932, 3208, 3401, 3402, 3506, 3917, 3921, 3923, 3925, 4418, 4419, 4420, 5701, 5702, 5703, 5704, 6211, 6302, 6303, 6304, 6307, 6601, 6801, 6802, 6803, 6808, 6809, 6810, 6901, 6902, 6904, 6905, 6907, 6908, 6910, 6911, 6912, 7009, 7010, 7013, 7014, 7016, 7019, 7210, 7308, 7314, 7318, 7321, 7324, 7412, 8104, 8211, 8214, 8215, 8301, 8303, 8306, 8407, 8414, 8415, 8417, 8418, 8419, 8421, 8422, 8424, 8433, 8450, 8451, 8470, 8481, 8502, 8503, 8516, 8517, 8525, 8536, 8539, 8544, 8609, 8702, 8708, 8707, 8901, 9401, 9403, 9404, 9405, 9406, 9508
56.10B	Cafétérias, et autres libres-services	
56.10C	Restauration de type rapide	
56.29A	Restauration collective sous contrat	
56.29B	Autres services de restauration	
58.11Z	Édition de livres	
58.12Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	
58.13Z	Édition de journaux	
58.14Z	Édition de revues et périodiques	
58.19Z	Autres activités d'édition	
85.51Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	2522, 2804, 36049000, 4015, 4202, 5608, 6109, 6112, 6113, 6115, 6116, 6211, 6216, 63072000, 64031900, 6404, 6406, 7311, 7613, 7806, 8211, 8407, 8408, 8409, 8414, 8487, 8481, 8513, 8704, 8903, 8907, 9019, 9020, 9026, 9032, 9506, 9507
86.21Z	Activités des médecins généralistes	
86.22A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	
86.22B	Activités chirurgicales	
86.22C	Autres activités des médecins spécialistes	2520, 2905, 2906, 2936, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3306, 3307, 3308, 3401, 3407, 3506, 3707, 3808, 3923, 3926, 4014, 4015, 4203, 4818, 4819, 5201, 5202, 6110, 6114, 6203, 6206, 6211, 6301, 6307, 6401, 6402, 6505, 8213, 8414, 8419, 8422, 8525, 8539, 87033219, 9004, 9010, 9018, 9019, 9020, 9021, 9022, 9023, 9024, 9025, 9401, 9402, 9403, 9404, 9603
86.23Z	Pratique dentaire	
86.90A	Ambulances	
86.90B	Laboratoires d'analyses médicales	
86.90D	Activité d'infirmiers et de sages-femmes	
86.90E	Activités de professionnels de la rééducation, de l'appareillage et de pédicures ...	
93.11Z	Gestion d'installations sportives	
93.12Z	Activités de clubs de sports	2522, 2804, 36049000, 4015, 4202, 5608, 6109, 6112, 6113, 6115, 6116, 6211, 6216, 63072000, 64031900, 6404, 6406, 7311, 7613, 7806, 8211, 8407, 8408, 8409, 8414, 8487, 8481, 8513, 8704, 8903, 8907, 9019, 9020, 9026, 9032, 9506, 9507
93.19Z	Autres activités liées au sport	
93.29Z	Autres activités récréatives et de loisirs	

Envoyé en préfecture le 30/08/2018

Reçu en préfecture le 30/08/2018

Affiché le

SLO

ID : 976-229850003-20180830-DL270818165-DE

ANNEXE 4 : EXONERATIONS DE L'OCTROI DE MER

Au titre de l'article 6 2° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004

Biens destinés à des établissements ou à des personnes morales exerçant des activités scientifiques, de recherche ou d'enseignement

Le tableau ci-dessous reprend les secteurs d'activités ainsi que les biens importés en exonération accordés par le Conseil Départemental jusqu'au 31 décembre 2019

Code NAF	Libellé	Liste des produits exonérés (Quand les nomenclatures reprises ci-dessous relèvent d'un niveau supérieur (chapitre, SH4 ou SH6, dans ce cas sont concernées l'ensemble des NC 8 découlant)
72.11Z	Recherche-développement en biotechnologie	
72.19Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	
72.20Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	
84.12Z	Administration publique (telle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	
85.10Z	Enseignement pré-primaire	
85.20Z	Enseignement primaire	1702, 2207, 2804, 2806, 2807, 2827, 2832, 2841, 2907, 2912, 2918, 2922, 2936, 3006, 3204, 3213, 3402, 3821, 3822, 3920, 3923, 3925, 3926, 4015, 4802, 4820, 4901, 6109, 6303, 6402, 6403, 7017, 7213, 7616, 8303, 8419, 8421, 8470, 8471, 8474, 8506, 8517, 8518, 8523, 8525, 8528, 8543, 8544, 8409 (conteneur) 8716, 8903, 9015, 9018, 9023, 9025, 9027, 9023, 9031, 92, 9401, 9403, 9406 (algeco), 9506, 9603, 9608, 9609, 9610.
85.31Z	Enseignement secondaire	
85.32Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel	
85.42Z	Enseignement supérieur	

ANNEXE 5: EXONERATIONS DE L'OCTROI DE MER

Au titre de l'article 6 3° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004
Biens destinés à l'accomplissement des missions régaliennes de l'Etat

Le tableau ci-dessous reprend les secteurs d'activités ainsi que les biens importés en exonération accordés par le Conseil Départemental jusqu'au 31 décembre 2019

Code NAF	Libellé	Liste des produits exonérés (Quand les nomenclatures reprises ci-dessous relèvent d'un niveau supérieur (chapitre, SH4 ou SH6, dans ce cas sont concernées l'ensemble des NC 8 décollant)
84.24Z	Activités d'ordre public et de sécurité	8702, 8708, 890690, 9306
84.25Z	Services du feu et de secours	3005, 3006, 3808, 3813, 3919, 3923, 3926, 4009, 4012, 4015, 4202, 4203, 4601, 5603, 5607, 5909, 6105, 6109, 6110, 6115, 6203, 6210, 6211, 6217, 6301, 6307, 6402, 6403, 6404, 6505, 6506, 7007, 7307, 7310, 7311, 7326, 7809, 7816, 8201, 9204, 8205, 8211, 8213, 8301, 8310, 8413, 8414, 8422, 8424, 8425, 8467, 8471, 8473, 8481, 8501, 8502, 8504, 8507, 8508, 8512, 8513, 8517, 8518, 8525, 8528, 8529, 8530, 8531, 8536, 8538, 8539, 8544, 8703, 8704, 8705, 8708, 8716, 8903, 9018, 9019, 9020, 9026, 9030, 9031, 9208, 9402, 9404, 9405, 9506

ID : 976-229850003-20180830-DL270818165-DE



Affiché le

Reçu en préfecture le 30/08/2018

Envoyé en préfecture le 30/08/2018

ANNEXE 6: EXONERATIONS DE L'OCTROI DE MER

Au titre de l'article 6 4° de la loi 2004-639 du 2 juillet 2004

Biens destinés aux établissements et centres de santé, ainsi qu'aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics ou privés

Le tableau ci-dessous reprend les secteurs d'activités ainsi que les biens importés en exonération accordés par le Conseil Départemental jusqu'au 31 décembre 2019

Code NAF	Libellé	Liste des produits exonérés (Quand les nomenclatures reprises ci-dessous relèvent d'un niveau supérieur (chapitre, SH4 ou SH6, dans ce cas sont concernées l'ensemble des NC 8 découlant)
86 10Z	Activités hospitalières	
87 10A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
87 10B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	
87 10C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	
87 20A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	
87 20B	Hébergement social pour toxicomanes	
87 30A	Hébergement social pour personnes âgées	
87 30B	Hébergement social pour personnes handicapées physiques	
87 90A	Autres activités d'hébergement social pour enfants en difficultés	
87 90B	Autres activités d'hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	
88 10A	Aide à domicile	
88 10B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	
88 10C	Aide par le travail	
88 91A	Accueil de jeunes enfants	
88 91B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	
88 99A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	
88 99B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	

ID : 976-229850003-20180830-DL270818165-DE

 SLO

Affiché le

Regu en préfecture le 30/08/2018

Envoyé en préfecture le 30/08/2018